Madame la Préfète, nous sommes honorés de votre présence parmi nous, Madame la Député, Messieurs les directeurs départementaux DDT et DDPP, Monsieur le Président du GRDS Philippe Dufour, Monsieur le Président du Conseil du Lycée , Monsieur le Proviseur,

Mesdames et Messieurs les Présidents de syndicats apicoles, Monsieur le Président du GDSA, chers amis apiculteurs, mesdames messieurs.

Nous voici ici rassemblés au Campus de Bougainville. Vous craigniez Monsieur le Proviseur que les apiculteurs soient divisés dans le département entre familles syndicales différentes. Vous avez à ce jour la démonstration que tous les syndicats apicoles de Seine et Marne sont ici rassemblés et organisés au sein de notre fédération.
 Ces syndicats jouent un grand rôle pour l’apiculture chacun a un rucher école et forme de nouveaux apiculteurs, il est en effet essentiel que tous ceux qui souhaitent commencer une activité apicole puisse le faire dans de bonnes conditions avec la prophylaxie adaptée à l’apiculture en général.
Nous avons des ennemis bien cachés dans nos ruches, des champignons, des virus, et surtout la Varroa qu’il nous faut combattre tous ensemble.
Il y a trois type d’apiculteurs, l’apiculteur dit de loisirs qui a quelques ruches et qui souhaite faire le miel de la famille, l’apiculteur dit solidaire, celui qui a plus de 50 ruches et qui a le plaisirs de devoir cotiser à la MSA sans aucun retour de service, enfin celui qui avec plus de 200 ruches vit de son activité apicole, il y en a un quinzaine en Seine te Marne sur près de 600 apiculteurs. Je ne crois pas que l’abeille ait conscience de vivre dans un rucher Professionnel ou amateur. Une abeille est une abeille et d’où qu’elle vienne, elle polonise et produit du miel. Ce sont donc bien les 600 apiculteurs Seine et Marnais qui produisent le miel et qui concourent tous à la polonisation des cultures, du maraichage ou de la production fruitière.
Vous le savez tous la France consomme 40.000 tonnes de miels par ans cette année les apiculteurs Français n’atteindront pas les 10.000 tonnes cela signifie plus de 30.000 tonnes de miel importés et de quelle qualité ? les apiculteurs Seine et Marnais produisent quant à eux environ 300 tonnes de miel qui se partagent à part égale entre professionnels et apiculteurs pluriactifs. Le bilan 2019 n’est pas fait mais je crains qu’il soit bien inférieur à ce chiffre

Il y a bien des écueils pour l’apiculture :

**Le climat** : cette année nous avons eu un mois de janvier printanier et un mois de février hivernal, les abeilles reprenaient leur activité en janvier et ont été saisies par le froid en février. La suite de l’année des pluies abondantes en mars, avril et Mai, puis la canicule en juin grillant beaucoup de ressources mellifères, en 77 l’acacia a été lavé par la pluie nous privant de récolte, le châtaignier a vu ses fleurs grillées par la canicule. Certains apiculteurs ont divisé par deux leur production, il a fallu nourrir les abeilles pour sauver les colonies. Le réchauffement climatique fait que nous ne pouvons plus récolter au-delà du mois d’aout sous peine de priver nos abeilles des ressources indispensables pour l’hiver.

**La perte de biodiversité : Elle est** réelle et les ressources mellifères se rarefient, les pissenlits, les trèfles sont souvent éliminés soit par les tontes trop rases des pelouses soit par les désherbants laissant place à d’immenses étendues de monoculture. Une abeille en période de Colza ne se nourrira que de colza pour toute sa courte existence, cela provoque évidement des carences.

**La lutte contre les ravageurs** et pour nous les insectes. Les insecticides utilisés par tous, dans les maisons où on ne supporte plus une mouche et dans les champs pour la protection des cultures. Que ce soit à 5m ou à 150m des maisons, écoles, un insecticide tue les abeilles et celles-ci vont souvent à plus d’un kilomètre chercher le précieux nectar. 70% des insectes ont disparus où allons-nous ? certains disent si nous devons donner à manger à tous il nous faut ces produits. Quand il n’y aura plus d’insecte, nous ne serons plus là et nous n’aurons plus besoin de manger. Henri Clement qui nous fait l’honneur d’être parmi nous a dit l’Abeille Sentinelle de l’Environnement »
 Dans la fiche technique de l’ADEME portant sur l’épandage des boues des stations d’épuration il est dit « l’épandage des boues ne doit en aucune façon porter atteinte à la santé de l’homme et des animaux » les abeilles sont les animaux constituant notre cheptel ! dans cette fiche technique il est précisé que les boues ne peuvent être épandues qu’après épuration de constituant nuisibles entre autres les métaux lourds, à une distance minimale de 200 mètres des habitations. Les boues sentent mauvais, ce n’est pas l’odeur qui pollue, les pesticides utilisés ne sentent souvent pas grand-chose mais la pollution est réelle. Il faut absolument trouver des modus vivendi entre apiculteurs et agriculteurs, j’ai bon espoir le GDSA vient d’entrer au GRDS et travaille désormais en lien avec les éleveurs n’est-ce pas Philippe Dufour, je vous remercie d’avoir facilité ce rapprochement indispensable.

**Les prédateurs de nos abeilles** : Nous ne parlerons pas de la lutte contre Varroa qui est constante pour nous et plutôt bien maitrisé grâce à l’action soutenue des syndicats et du réseau de Technicien Sanitaires en Apiculture. Mais d’autres prédateurs arrivent ou sont déjà là. Le frelon Asiatique, le GDSA a dû s’impliquer dans la lutte contre ce fléau. Les désinsectiseurs ne jouent pas le jeu, nous avons vu un professionnel facturer 1800€ pour enlever un nid tombé au sol, nous avons fait le travail pour 80€. Heureusement il y a quelques désinsectiseurs qui pratiquent des prix convenables, nous travaillons avec eux. Plus de 50 communes du département ont signé des conventions avec nous et nous subventionnent pour intervenir sur leurs territoires. Ces maires ont compris que la lutte contre cet invasif passe par la solidarité entre tous. Un grand merci à eux la pression du frelon a été beaucoup moins forte cette année du fait des campagnes de piégeage organisés, mais aussi parce que la canicule a eu cet effet de gêner le développement des colonies.

**Les emplacements de ruche**r. Si nous voulons favoriser l’implantation de nouveaux apiculteurs il faut installer des ruchers nouveaux. Les emplacements sont définis par un arrêté préfectoral que nous respectons scrupuleusement. Il peut arriver que la présence de ruches, certaines fois, en nombre trop important crée des nuisances, il faut alors rechercher des implantations de ruchers en dehors de l’urbain. La Fédération apicole a passé une convention avec la Fédération des forestiers privés pour l’implantation de ruches au bénéfice de la biodiversité en Forêt et au bénéfice de notre activité.

Voilà malgré toutes ces difficultés et avec beaucoup d’obstination les apiculteurs entretiennent leurs rucher, sauvent leurs colonies. Tant qu’il y aura de l’eau, du soleil, et de la biodiversité, nous pourrons fournir du miel et participer à la pollinisation. Vous êtes venus ici, rencontrez les apiculteurs, discutez avec eux ils aiment cela goutez leur miel c’est de la production locale.

Bonne fête et Merci à tous